



Non paiement Solde de tout compte

Par **Virginie Forclot**, le **07/03/2017** à **12:50**

Bonjour mon fils a été mis en licenciement économique le 26 octobre 2016. Au jour d'aujourd'hui il n'a toujours pas reçu son solde de tout compte car le mandataire judiciaire dit que l'ags refuse de payer, j'ai donc envoyer un mail à l'ags qui m'a dit qu'il n'ont reçu aucune demande de la part du mandataire. Que dois-je faire ? Merci

Par **P.M.**, le **07/03/2017** à **16:41**

Bonjour,

Il faudrait savoir si le mandataire judiciaire dit (oralement) ou a écrit ce que vous rapportez mais je conseillerais au salarié de se rapprocher du Juge-commissaire auprès du Tribunal de Commerce avant d'envisager de saisir le Conseil de Prud'Hommes et pour cela de se rapprocher aussi d'un défenseur syndical (liste disponible normalement sur le site de la DIRECCTE de la Région) ou d'un avocat spécialiste...